

Section I. Avis d'appel d'offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° PRODER/...../F/2025-2026 RELATIF AU MARCHÉ DE FOURNITURE ET POSE DES MATERIAUX DE RENOVATION DES BUREAUX DES UNITES DE FACILITATION ET DE COORDINATION REGIONALES (NORD, CENTRE ET OUEST).

DATE DE PUBLICATION

: le 17./09/ 2025

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

: le 17./10/ 2025 à 10 heures.

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

: le 17./10/ 2025 à 10 heures 30min.

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) destiné à couvrir le coût du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », et envisage d'en faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PRODER.
2. Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER » est de contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s'inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le programme est structuré en trois (3) composantes :

- **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, dont la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
 - **la Composante 2** : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l'amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d'accès au marché ;
 - **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés paru sur le site web de UNDB des Nations Unies le 31/8/2024, dans le Renouveau le 05/9/2024, site des marchés publics du Burundi le 7/9/2024, site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 10/9/2024 et le 23/9/2024 sur le site de Burundi Jobs.
 4. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli fermé pour la fourniture

et pose des matériaux de rénovation des bureaux des unités de facilitation et coordination régionale (UFCRs).

On trouvera de plus amples informations concernant le devis quantitatif de ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales, soumissionnaires et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut pas participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 161 du Code des marchés publics du 29 janvier 2018.

6. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en trois (3) lots à savoir :

Lot N°1 : fourniture et pose des matériaux de rénovation des bureaux pour UFCR Centre

Lot N° 2 : fourniture et pose des matériaux de rénovation des bureaux pour UFCR Nord

Lot N°3 : fourniture et pose des matériaux de rénovation des bureaux pour UFCR Ouest

NB : Un soumissionnaire peut présenter son offre à tous les lots, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus de deux lots.

7. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres national ouvert, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'appel d'offres national comportera, comme indiqué, un examen et une vérification basés sur vérification de la conformité liée à la qualification et quantification des soumissionnaires potentiels.

8. *Aucune séance d'information ne sera organisée.*

9. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission conforme au modèle du présent dossier d'appel d'offres d'un montant de :

- a. Pour le lot 1 : Un million de francs burundais (1 000 000BIF) ;
b. Pour le lot 2 : Trois cent mille francs burundais (300 000 BIF) ;
c. Pour le lot 3 : Cent mille francs burundais (100 000BIF).

10. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », sise au 30^e Avenue du Large ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1^{er} étage, Tél 22 21 21 00 et [www.programmefidaburundi @.org](http://www.programmefidaburundi.org).

Il peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille Francs Burundi (Bif 100.000) dont la moitié, cinquante mille (50.000 BIF) sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n°CC10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié cinquante (50.000 BIF) sur le compte n°CC13915 03104582302 ouvert à la BRB au nom du PRODER /recettes internes.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODER à l'adresse ci-dessus ou par courriel à nti.come@programmefidaburundi.org avec Copie à ntircome@gmail.com, Coordonnateur du PRODER et à egidiusniyo@yahoo.com, Responsable de passation des marchés en mentionnant la référence de la publication N° PRODER/...../F/2025-2026, au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de remise des offres figurant au point 16 ci-dessous. L'acheteur répondra par courrier physique ou par courriel à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.

11. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents exigés ci-dessous.

➤ **Documents constituant l'offre technique**

A. Documents administratifs :

1. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert portant son numéro ;
2. La garantie de soumission pour chaque lot soumissionné conforme au formulaire-5 du dossier d'appel d'offres ;
3. Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire ;
4. L'accord d'association notarié en cas de groupement ;
5. L'engagement authentifié du groupement à rester solidaire pendant toute la durée du contrat
6. Statut du soumissionnaire pour les personnes morales, il est exigé à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
7. L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivré par l'Office Burundais des Recettes (OBR) en cours de validité ; elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
8. L'attestation de non redevabilité à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) en cours de validité pour les personnes morales, elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
9. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité, elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement ;
10. Une copie du Registre de commerce ;
11. Une attestation de non exclusion à la commande publique délivrée par l'Autorité de Régulation des marchés publics ;
12. L'adresse fixe du soumissionnaire ;
13. L'acte d'engagement à respecter les politiques du FIDA de transparence et d'Ethique en matière des marchés publics suivant le modèle du DAO ;
14. Un chiffre d'affaires moyen pour les trois dernières années d'au moins deux cent millions de francs burundais (200 000 000 BIF) pour le Lot-1, soixante-cinq millions de francs burundais (65 000 000 BIF) pour le Lot-2 et vingt-deux millions de francs burundais (22 000 000 BIF) pour le Lot-3 ou une attestation de capacité financière en original prouvant que le soumissionnaire a la capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins quatre-vingt millions de francs burundais (80 000 000 BIF) pour le Lot-1, vingt-cinq millions de francs burundais (25 000 000 BIF) pour le Lot-2 et huit millions cinq cent mille de francs burundais (8 500 000 BIF) pour le Lot-3.

B. Documents techniques

1. Les spécifications techniques de fournitures proposées conformes aux exigences du DAO.

C. Documents de l'offre financière :

1. L'acte de soumission et bordereaux des prix conformes au modèle du dossier d'appel d'offres ;
 2. Le bordereau des prix unitaires rempli suivant les Formulaires pour chaque lot ;
 3. Le bordereau de prix pour l'achat de bien provenant du pays de l'acheteur suivant le Modèle-3 ;
 4. Le bordereau des quantités et délai de livraison.
12. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières
13. Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 17/10/2025 à 10 heures locales.
- Les offres doivent rester valides pendant nonante (90) jours calendaires, comptés à partir de l'ouverture des offres.
14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions situées au 1^{er} étage de l'Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi, le 17/10/2025 à 10 heures 30 minutes.
15. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au soumissionnaire.
16. Le délai de livraison et d'exécution des services connexes prévus est fixé à **soixante (60) jours calendriers**.
17. Veuillez noter que les offres électroniques ne sont pas acceptées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Côme NTIRANYIBAGIRA

COORDONNATEUR DU PRODER

